



## CCAS D'ETAMPES

### DECISION DU PRESIDENT N° CCAS-DEC2024- 02

**OBJET : Repas festif – Signature d'un contrat pour une prestation de danse asiatique – Résidence CLAIREFONTAINE**

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale d'ETAMPES,

VU l'article R 123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui donne au Conseil d'Administration la possibilité de déléguer au Président ou au Vice-Président, pour la durée de son mandat, certaines attributions,

VU l'article R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui en précise les conditions d'exécution,

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Étampes en date du 31 juillet 2020 par laquelle celui-ci a chargé son Président et son Vice-Président, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article R. 123-21 du code susnommé,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de retenir la proposition de l'entrepreneur Madame Yao XU « DOUCEUR DE CHINE » pour l'organisation d'une animation dansante à la Résidence Clairefontaine, 19 Promenade des Prés, 91150 ETAMPES.

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** De signer la proposition d'une prestation de danse asiatique « Splendeur de Chine », interprétée par deux danseuses engagées par l'entrepreneur Madame Yao XU « DOUCEUR DE CHINE », 38 Domaine du Pré Launay 91440 BURES SUR YVETTE.

**ARTICLE 2 :** Cette animation, d'un montant de 600 € TTC, se tiendra après le repas festif du mardi 13 février 2024, à partir de 15 heures, à la Résidence Clairefontaine.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification aux personnes intéressées, de sa publication et de sa transmission en préfecture.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Sous-Préfet d'Étampes, publié au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- DOUCEUR DE CHINE,
- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes collectivités.

Fait à Étampes, le 9 janvier 2024

Gilbert DALLERAC  
Vice-Président



Certifié exécutoire, compte tenu de la publication le : 25/01/2024